



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E53293

VALABLE JUSQU'AU 12/10/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1995

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/03/2001
271 759

Raison sociale : VIEBOIS

135 CHEMIN DE LA COREE
42600 CHAMPDIEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTBRISON 95 B 149

Téléphone : 04 77 97 04 67

Fax : 04 77 97 04 68

Portable : 06 85 80 52 42

Siret : 401 720 404 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 82 03035

Site Internet : www.viebois.fr

E-mail : contact@viebois.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-130062

Responsabilité légale :

CHABANCE THIERRY GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-130062

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	27/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.